

ALLIANTZ[®]



INSTRUCTIONS DE MISE EN OEUVRE ET D'INSTALLATION

BALLON THERMODYNAMIQUE

Tel : 04 68 41 82 32 - Fax : 04 68 41 73 92
Mail : contact@alliantz.fr - Web : www.alliantz.fr

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION :.....	3
INFORMATIONS DESTINEES AU CONSOMMATEUR :	5
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES : Voir plaque signalétique	5
CONSTRUCTION DE LA POMPE A CHALEUR WPK300E- LF :.....	6
REGISTRE DE GAINÉ.....	6
COMMANDE ELECTRONIQUE.....	8
Conception de l'écran.....	8
Affichage à l'écran – menu principal.....	8
Affichage à l'écran - menu de maintenance	10
PRODUCTION D'EAU CHAUDE	10
DEGIVRAGE	11
MANIPULATION DE L'ALARME	12
VUE D'ENSEMBLE DES ALARMES.....	13
LUTTE ANTI-LEGIONELLES.....	14
MONTAGE	155
INSTALLATION.....	166
ARRIVÉE D'EAU.....	177
ANODE	188
INSTALLATION ELECTRIQUE	188
CHAUFFAGE D'APPOINT	188
EXEMPLE DE RACCORDEMENT POUR LA CHAUDIERE :	199
ISOLATION DES RACCORDEMENTS.....	199
MAINTENANCE - EVAPORATEUR - Réservée à l'installateur.....	199
SERVICE APRES-VENTE	20
DESCRIPTION DU FONCTIONNEMENT :.....	21-22
Garantie et responsabilité produit.....	233-26

INFORMATIONS DESTINÉES À L'INSTALLATEUR :

Il convient de lire soigneusement les présentes instructions avant de commencer l'installation. Elles contiennent toutes les informations nécessaires au parfait fonctionnement de la production d'eau chaude. Elles contiennent tous les détails essentiels et doivent donc être soigneusement conservées. Dans le cas d'un problème de maintenance, il est conseillé de les montrer au monteur du S.A.V. Les normes en vigueur ainsi que les réglementations locales relatives aux installations d'eau sont à respecter. Des mesures particulières peuvent en outre s'avérer nécessaires en cas d'eau de qualité non conforme (calcaire, particules de saleté, eaux non conformes à la réglementation autrichienne sur l'eau potable TWV – journal officiel autrichien II N° 304/2001, etc.).

INTRODUCTION :

Nous vous remercions de votre confiance dont vous avez fait preuve par l'achat de notre pompe à chaleur. Nous sommes convaincus que l'appareil vous rendra de bons services, à votre comme à notre entière satisfaction. Avant la première utilisation, veuillez lire attentivement les instructions relatives à l'utilisation et la maintenance en toute sécurité de l'appareil, de sorte à vous familiariser avec l'application, l'utilisation et la manipulation ce celui-ci. La notice d'instructions est organisée de telle sorte qu'elle vous informera de toutes les activités d'utilisation nécessaires. Si vous deviez céder l'appareil à une tierce personne, vous devez impérativement lui remettre également les présentes instructions d'utilisation.

Avec cet appareil il s'agit d'une pompe à chaleur destinée à la production d'eau chaude dans des habitations et autres locaux dont la consommation d'eau chaude ne dépasse pas les 700 litres environ par jour. Tout en chauffant l'eau domestique, la pompe à chaleur refroidit le local dans lequel elle est installée. La pompe à chaleur est donc destinée, à côté d'importantes économies d'énergie pour la préparation d'eau chaude), à refroidir également un local choisi (par ex. : cave, débarras, etc.).

Toute transformation ou remplacement des composants d'origine annule la responsabilité du fabricant en ce qui concerne la sécurité et le fonctionnement de l'appareil. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages résultant d'une utilisation non conforme ou incorrecte. La responsabilité de tout dommage ou de toute détérioration résultant d'une utilisation non conforme ou incorrecte incombe à l'utilisateur.

S.A.V. :

Les prestations d'entretien et l'élimination de défaut pendant la période de garantie sont assurées par : 

Lors de toute commande de pièces de rechange, veuillez indiquer les renseignements ci-après relatifs à l'appareil :

- le produit,
- le type de produit,
- le numéro de série,
- l'année de construction.

Vous trouverez toutes les données requises pour commander des pièces de rechange sur une plaque ou un autocollant apposé sur l'appareil.

INFORMATIONS DESTINEES AU CONSOMMATEUR :

Le chauffage de l'eau domestique via la pompe à chaleur constitue un mode d'alimentation respectueux de l'environnement et le plus efficace lorsqu'il s'agit d'alimenter des bâtiments en eau chaude domestique. Le modèle WPK300E-LF est une variante compacte qui combine le groupe (compresseur, évaporateur, ventilateur, ...) et le chauffe-eau dans un seul appareil. Le dessus est muni d'un couvercle en polyéthylène avec deux embouts permettant le raccordement à un système de canalisation. La WPK300E-LF permet également l'aération d'un local choisi.

L'unité de la pompe à chaleur regroupe un ensemble de composants qui sont placés sur le chauffe-eau. Elle se compose de : compresseur, évaporateur, ventilateur, filtre à sec, tuyauterie cuivre et installation électrique. L'ensemble du processus nécessaire à l'acquisition thermique pour la préparation d'eau chaude se déroule dans l'élément chauffant de l'unité de la pompe à chaleur.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES : Voir plaque signalétique

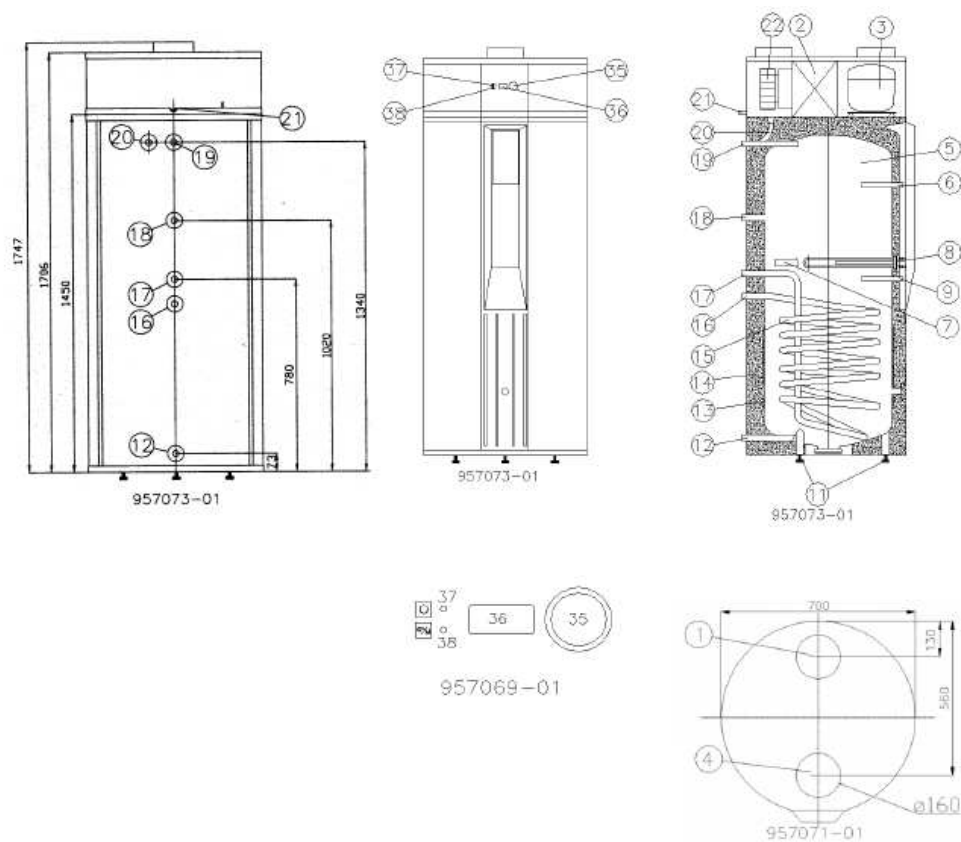
Dimensions :	H : 1775 mm, Ø700 mm
Poids à vide :	175 kg
Tension/fréquence :	230 V / 50 Hz
Courant de travail pompe à chaleur :	2,6 A
Puissance connectée :	600 Watts
Puissance connectée totale :	2100 Watts, voir plaque signalétique
Chauffage d'appoint :	1500 Watts, voir plaque signalétique
Thermostat pour chauffage d'appoint :	à réglage électronique (normal + 35 °C)
Réfrigérant :	R134a voir plaque signalétique / 0,740 kg
Débit d'air :	300 m ³ /h
Température de l'air VT 164E :	min. +8 °C à max. +35 °C
Puissance calorifique :	1800 Watts *
Ballon :	émaillé, 275 litres
Pression de fonctionnement :	max. 10 bars
Anode :	magnésium – filet 5/4"
Température de l'eau :	réglable – max. 55 °C
Protection contre les légionelles :	65 °C

Raccords de tuyaux

- Eau froide : filet 1"
- Eau chaude : filet 1"
- Eau de condensation : filet 1/2"
- Echangeur de chaleur : filet 1"
- Raccord de circulation : filet 3/4"
- Echangeur de chaleur surface chauffante 164-E : 1,00 m²

*Avec une température de l'air de +20 °C, une hygrométrie relative de 70 % et un réchauffage de l'eau de 15 °C à 47 °C.

CONSTRUCTION DE LA POMPE A CHALEUR WPK300E- LF :



- | | | | |
|-----|-------------------------------------|-----|---|
| 1. | Sortie d'air | 15. | Serpentin réchauffeur |
| 2. | Évaporateur | 16. | Entrée serpentin réchauffeur |
| 3. | Compresseur | 17. | Sortie serpentin réchauffeur |
| 4. | Arrivée d'air | 18. | Embout de circulation |
| 5. | Ballon émaillé | 19. | Sortie eau chaude |
| 6. | Tube plongeur pour sonde | 20. | Ecoulement eau de condensation |
| 7. | Anode | 21. | Trop plein de sécurité eau de condensation |
| 8. | Thermoplongeur | 22. | Ventilateur |
| 9. | Tube plongeur pour sonde de service | 32. | ----- |
| 10. | ----- | 33. | ----- |
| 11. | Pieds réglables | 34. | ----- |
| 12. | Arrivée d'eau froide | 35. | Bouton de commande bouton poussoir/tournant |
| 13. | Condensateur | 36. | Panneau de contrôle (affichage) |
| 14. | Isolation | 37. | Voyant service/alarme pompe à chaleur |
| | | 38. | Voyant service/alarme chauffage d'appoint |

REGISTRE DE GAINÉ

La pompe à chaleur du type WPK300E-LF est équipée d'un registre de gainé (15), d'une superficie de 1,0 m². En cas de chauffage indirect par une source de chaleur, par ex. solaire ou gaz, l'échangeur de chaleur (registre de gainé) sert à cet effet.

Montez les sondes thermiques et de réservoir dans le tube plongeur correspondant. Il est systématiquement recommandé d'isoler le tube afin d'éviter les déperditions de chaleur.

ATTENTION : En cas de préparation d'eau chaude par le serpentin réchauffeur, par ex. de la chaudière, installation solaire, etc., veuillez vous assurer que la température de 65 °C ne peut pas être dépassée. Des températures supérieures endommageraient le circuit de refroidissement de la pompe à chaleur.

COMMANDE ELECTRONIQUE

Conception de l'écran

- La commande se fait via le bouton tournant/poussoir - N° 35 sur le schéma du panneau (page 4).
- L'activation de l'écran (allumé) se fait en tournant ou pressant le bouton.
- En tournant le bouton, il est possible de changer entre les 12 menus du menu principal. Tout à fait à gauche se trouve le menu « **Eau** ».
- S'il est possible de modifier l'état ou la valeur, un bref appui provoque l'affichage d'une ligne clignotante en bas. Lorsqu'elle clignote, il est possible de modifier le réglage en tournant le bouton tournant. Lorsque l'état ou la valeur souhaité s'affiche, il faut appuyer brièvement pour acquittement. En l'absence d'acquiescement, le réglage précédent redevient actif.
- Un appui de plus de 3 secondes sur le bouton provoque l'appel du menu de maintenance qui affiche les valeurs (par défaut) paramétrées à l'usine. Toute éventuelle modification de ces valeurs devrait faire l'objet d'une concertation préalable avec l'installateur.

Eau : - La ligne supérieure sert au texte pour la fonction affichée (menu).
45 °C : - La ligne inférieure affiche l'état ou la valeur du menu.

Affichage à l'écran – menu principal

Eau 45 °C	Lors de la mise sous tension, cet écran qui correspond au menu le plus à gauche s'affiche. L'image affiche la température actuelle de l'eau.
Evapo 5 °C	Température de l'évaporateur. Pour appeler ce menu il faut tourner le bouton de commande d'un cran vers la droite. L'image affiche la température actuelle de l'évaporateur.
Alarme 0 0 0	Ecran d'alarme ; à appeler en tournant vers la droite. Affiche jusqu'à 3 alarmes. « 0 » = aucune alarme. La vue d'ensemble des alarmes à la page 7 décrit les types d'alarme 1 à 10. Un appui sur le bouton permet de réinitialiser les alarmes.
Etat veille	L'état de service actuel de la pompe à chaleur. Les affichages ci-après sont possibles : « Arrêt » = hors tension, « Veille », « Eau ch. » = en service, « Légionel » = 65 °C réchauffement en cours, « Gaz dégivr. » - « Air dégivr. » - « Arrêt dégivr. » - « Stop dégivr. » = état de dégivrage (voir pages 5 et 6), « Alarme ».
Setpoint 45 °C	Affiche la température de service réglée. Appuyer puis relâcher le bouton pour modifier la température ; le chiffre clignote et il suffit de tourner le bouton sur la température d'eau souhaitée. Une fois la température d'eau souhaitée atteinte, appuyer sur le bouton pour acquittement. La température de service se situe entre « 45 °C » et « 55°C » .
T-min 35 °C	Température minimum. Appuyer puis relâcher le bouton pour modifier la température ; le chiffre clignote et il suffit de tourner le bouton sur la température d'eau minimum souhaitée. Une fois la température souhaitée atteinte, appuyer sur le bouton pour acquittement. La température minimum se situe normalement à environ « 35 °C » . Si la température d'eau descend en dessous de « T min », le chauffage électrique d'appoint se déclenche si vous avez activé cette option dans le menu „ Pompe Ch “, par ex. « PC+CE » .
Pompe Ch PC+CE	Sert à sélectionner la combinaison de sources de chaleur souhaitée. Le programme offre le choix entre les possibilités ci-après : « Arrêt », « PC », « CE », « PC+CE », « Chaudière », « PC+Chd » En l'absence de chaudière, il convient de ne pas utiliser

	les deux dernières combinaisons.
Légionel Arrêt	Sert à activer la fonction anti-légionelles ; sélectionner « Marche ». En cas d'activation (« Marche »), la température est augmentée une fois par semaine à 65 °C pour détruire d'éventuelles bactéries.
VenCon 0	Mode ventilateur lorsque la pompe à chaleur se trouve en position veille. La sélection de « 0 » provoque l'arrêt du ventilateur en même temps que la pompe à chaleur. Si l'on souhaite une ventilation constante, on sélectionnera « 1 » ou « 2 ».
VitVen 2	Vitesse du ventilateur lorsque la pompe à chaleur est en service. - Uniquement une vitesse élevée est possible. « 1 » = vitesse élevée « 2 » = vitesse élevée
Anode Manuel	Affiche quel type d'anode est installé. « Auto » = anode signal installée. Déclenchera une alarme lorsque l'anode est usée et doit être remplacée. « Manuel » = absence d'anode signal. Inspection manuelle requise.
Temp 1 --- °C	Permet d'installer une sonde supplémentaire, par ex. pour l'eau de la chaudière ou la température extérieure. Plage de températures -40 °C à 100 °C.

Affichage à l'écran - menu de maintenance

Réservé à l'installateur

Logiciel 1.16	Affichage à l'écran du menu de maintenance – réservé à l'installateur Le menu « Logiciel » affiche la version du logiciel installée. Le chiffre « 1.16 » correspond à la version installée.
Dégivr. Air	Affichage à l'écran du menu de maintenance – réservé à l'installateur « Dégivr. » affiche le mode de dégivrage choisi parmi les 3 méthodes ci-après : - « Arrêt 8 °C », s'applique aux modèles WPK300E-LF. Concerne uniquement ce modèle. - « Air », s'applique aux modèles 162. Ne pas applicable. - « Gaz », s'applique aux modèles 167. Ne pas applicable.
T Max 55 °C	Affichage à l'écran du menu de maintenance – réservé à l'installateur Température « T Max ». Sert à régler la température de service maximum admissible / souhaitée. La température réglée sous « T Max » correspond ensuite au réglage maximum possible dans le menu « Setpoint ». « *T Max » peut être choisie dans une plage de 5 °C à 62 °C. Veuillez noter que le rendement énergétique de la pompe à chaleur diminue en cas de températures élevées = augmentation de la consommation électrique.

Protection du compresseur : via l'installation d'une minuterie de 5 minutes de l'arrêt du compresseur jusqu'au redémarrage.

PRODUCTION D'EAU CHAUDE

L'eau domestique peut être chauffée au moyen de la pompe à chaleur, du thermoplongeur et/ou d'une chaudière. Le thermoplongeur et la chaudière sont désignés comme chauffage d'appoint. Les sources d'énergie sont sélectionnées dans le menu. Elles peuvent être sélectionnées individuellement ou par deux, à l'exception de chaudière et thermoplongeur en même temps. Vous devez régler les valeurs pour la température de service « **Setpoint** » et pour la température minimum « **T min** ». Plage de températures réglables : de 5 °C à T-max °C. Tmin et Setpoint peuvent être réglés indépendamment. Le réglage normal correspond à Tmin 35 °C et Setpoint 45 °C à 55 °C.

La température Setpoint est obtenue par la pompe à chaleur. Si la pompe à chaleur n'est pas sélectionnée, le Setpoint sera obtenu via le chauffage d'appoint. Tmin s'obtient avec la pompe à chaleur et le chauffage d'appoint, si sélectionné.

La pompe à chaleur fonctionne avec une hystérèse de +1/-3 °C (4K) autour du Setpoint. Le chauffage d'appoint fonctionne avec une hystérèse de ±1 °C (2K).

La pompe à chaleur s'arrête lorsque la température de l'évaporateur est trop basse.

Les voyants 3 et 4 indiquent le mode de fonctionnement. Le voyant supérieur (3) sert pour la pompe à chaleur et le voyant inférieur (4) pour le chauffage d'appoint :

- Eteint : Inactif (non validé).
- Orange : Sélectionné mais en mode veille.
- Vert : Sélectionné et produit de l'eau chaude.
- Rouge : Anomalie.

DEGIVRAGE

Le logiciel comporte 3 programmes de dégivrage. Uniquement **-Dégivr. Arrêt 8 °C-** s'applique au présent modèle (WPK300E-LF).

« Dégivr. Arrêt 8 °C » Stop avant le givrage.

Concerne **EXCLUSIVEMENT** le modèle WPK300E-LF

Si la température de l'air aspiré tombe en dessous de 8 °C, la pompe à chaleur s'arrête. Le chauffage d'appoint « **PC+CE** » ou « **PC+Chd** », si activé, continue à tourner jusqu'à la valeur « **T min** » réglée.

Lorsque la température de l'air est inférieure à 12 °C, le ventilateur tourne pendant 5 minutes. Si la température de l'air dépasse de nouveau 10 °C, la pompe à chaleur redémarre.

MANIPULATION DE L'ALARME

Il y a 3 niveaux d'alarme. L'alarme d'information, l'alarme du circuit de refroidissement et l'alarme de la totalité de la pompe à chaleur.

L'alarme d'information n'influence pas le fonctionnement, mais montre à l'utilisateur qu'il y a des problèmes dans l'installation qui demandent à être examinés et résolus immédiatement (alarmes n°8, 9 et 10).

L'alarme du circuit de refroidissement arrête la production d'eau chaude par le compresseur. Si le chauffage d'appoint est sélectionné, ce chauffage reprend la production d'eau chaude jusqu'au Setpoint (alarmes n°3, 4, 5 et 6).

L'alarme pour la totalité de la pompe à chaleur arrête complètement la production d'eau chaude. Il s'agit probablement d'une sonde de fonctionnement défectueuse (alarmes n°1 et 2)

L'utilisateur peut consulter les alarmes dans le menu Alarmes où il peut également acquitter les alarmes. Il faut avoir éliminé le défaut et acquitté l'alarme pour que le fonctionnement normal reprenne. Si le défaut n'est pas éliminé, l'alarme persiste. S'il y a plusieurs alarmes simultanées, elles sont mises en file d'attente. Les alarmes sont affichées par priorité sur une liste.

Il faut manipuler les alarmes de pressostat 5 et 6 comme décrit ci-après :

- 1) Premier déclenchement, l'alarme n° 5 s'affiche à l'écran. La pompe à chaleur s'arrête. Redémarrage automatique après la réinitialisation de l'alarme. En cas d'alarme n°5 le voyant n°3 clignote rouge. Si le défaut est éliminé, le voyant clignote automatiquement orange, et après l'acquiescement il passe à l'état fonctionnement ou veille (= lumière constante orange ou verte).
- 2) Deuxième déclenchement moins de 6 heures après le premier déclenchement, l'alarme N°6 s'affiche à l'écran. Arrêt installation + alarme. L'installation ne peut démarrer qu'après l'acquiescement de l'alarme. En cas d'alarme n° 6 le voyant n° 3 clignote rouge, après la réinitialisation du pressostat et l'acquiescement il passe à l'état fonctionnement ou veille (= lumière constante orange ou verte).

L'état d'alarme affiche les indicateurs :

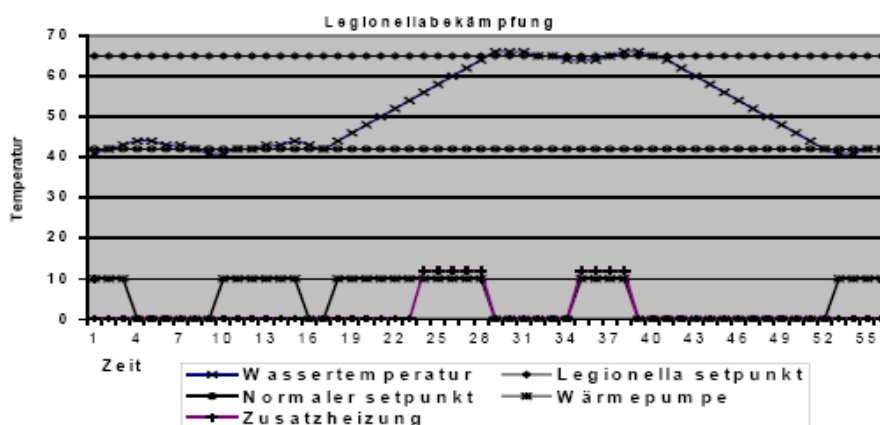
- Le voyant (3) de la pompe à chaleur clignote rouge : alarme d'information ou du circuit de refroidissement.
- Les deux voyants (3 + 4) clignotent : sonde de fonctionnement défectueuse, aucun chauffage possible.

VUE D'ENSEMBLE DES ALARMES

Numéro	Voyant d'alarme : n°3 n°4	Nom	Remarque
1	X X (rouge) (rouge)	Sonde thermique, dessus du ballon court-circuité	Arrêter la pompe à chaleur et le chauffage alternatif
2	X X (rouge) (rouge)	Sonde thermique, dessus du ballon arrêté	Arrêter la pompe à chaleur et le chauffage alternatif
3	X (rouge)	Sonde thermique, évaporateur court-circuité	Le compresseur s'arrête
4	X (rouge)	Sonde thermique, évaporateur arrêté	Le compresseur s'arrête
5	X (rouge)	Premier alarme du pressostat	Le compresseur s'arrête et redémarre automatiquement quand le défaut est éliminé, éventuellement réinitialiser
6	X (rouge)	Deuxième pressostat	Le compresseur s'arrête et ne redémarre qu'après réinitialisation et acquittement par l'utilisateur
8	X (rouge)	Sonde thermique « Temp 1 » court-circuitée	Information
9	X (rouge)	Anode de corrosion démontée	Information
10	X (rouge)	Température anti-légionelles non atteinte	Information

LUTTE ANTI-LEGIONELLES

Il faut activer la fonction dans le menu. Il faut également activer le chauffage d'appoint. Après avoir activé la fonction anti-légionelles, une séquence anti-légionelles démarre immédiatement. Après 7 jours (168 heures) une autre séquence anti-légionelles démarre, si la fonction n'a pas été désactivée. Les pannes de courant désactivent la fonction.



DEUTSCH	FRANCAIS
Legionellenbekämpfung	Lutte anti-légionelles
Temperatur	Température
Zeit	Heure
Wassertemperatur	Température de l'eau
Normaler setpunkt	Setpoint normal
Zusatzheizung	Chauffage d'appoint
Legionella setpunkt	Setpoint anti-légionelles
Wärmepumpe	Pompe à chaleur

L'eau peut être chauffée jusqu'à une température de 55 °C par la pompe à chaleur, mais cette dernière ne peut pas fonctionner plus de 7 heures. Ensuite le chauffage d'appoint se met en marche (s'il est autorisé) et chauffe ensemble avec la pompe à chaleur l'eau jusqu'à 65 °C (hystérèse ± 1 °C (2K)). Cette température est maintenue pendant 1 heure. Ensuite le fonctionnement normal reprend.

La fonction anti-légionelles dispose de la possibilité d'un time out de 12 heures. Si la température anti-légionelles n'est pas atteinte, une alarme d'information se déclenche. Cette alarme sera réinitialisée lors de l'aboutissement de la prochaine séquence anti-légionelles ou pourra être acquittée par l'utilisateur. Cette alarme survient par ex. dans les périodes où l'air extérieur est assez froid et/ou lors d'un besoin accru d'eau chaude.

MONTAGE

La pompe à chaleur est livrée entièrement montée et ajustée avec câble et fiche électrique (SK1). Il faut simplement raccorder l'arrivée et le départ d'eau avec les conduites correspondantes et brancher la fiche mâle dans une prise électrique. L'eau de condensation de l'évaporateur est amenée au moyen d'un embout (20) via un flexible plastique (à prévoir par le client) ou similaire à l'écoulement le plus proche. Le schéma coté indique les raccordements et les dimensions. Si le serpentin réchauffeur ou l'embout de circulation ne servent pas, il convient de les obturer avec un bouchon et de les isoler avant d'empêcher des pertes thermiques.

La pompe à chaleur peut s'installer dans n'importe quel local à l'exception des pièces d'habitation. Le volume de la pièce doit être au moins égal à 20 m³ et la température ambiante doit se situer entre +7 et +35°C. En règle générale, pour un fonctionnement optimal de la pompe à chaleur, il est recommandé de choisir un lieu d'installation assez grand, aéré et d'une température entre 20 °C et 25 °C.

Il faut également veiller à supprimer toutes les sources de poussières de ce local étant donné que la poussière détériore le fonctionnement et la performance de la PC. Il serait judicieux de choisir comme lieu d'installation un local que vous souhaitez également refroidir. La température dans de tels locaux (cave, réserve) n'est pas définie avec précision et ne peut pas être respectée par le fonctionnement de la pompe à chaleur, car elle dépend de l'usage et du volume du local.

INSTALLATION

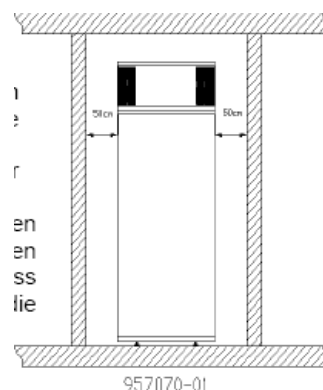
La pompe à chaleur doit impérativement être installée dans un local protégé du gel. Le lieu d'installation et le prémontage sur site devraient remplir les conditions ci-après :

Ecoulement d'eau pour le condensat. Sol porteur d'une résistance appropriée. La pompe à chaleur pleine pèse presque 500 kg.

Il est conseillé d'installer la pompe à chaleur avec tous ses pieds (réglables) à un endroit facile d'accès et sur un support solide et exempt de vibrations. L'installation de la pompe à chaleur doit se faire exactement à l'horizontale. Les supports pour les piétements M12x50mm sont fournis.

Il faut respecter une distance minimale de 50 cm aux murs et cloisons autour (devant, derrière, sur les côtés).

Le volume du local doit être au moins égal à 20 m³.



La pompe à chaleur est conçue de sorte à aspirer l'air pour la ventilation de la tuyauterie du local ou de l'environnement. L'air aspiré dégage sa chaleur à la pompe à chaleur puis est renvoyé, en fonction des besoins, souhaits et exigences, dans le local choisi ou dans l'environnement.

La tuyauterie devrait s'installer de telle sorte que l'air change le moins possible le sens du flux lors de son parcours. La longueur du tuyau entre l'aspiration et le soufflage ne devrait pas dépasser 10 m. En cas de changements fréquents du sens du flux, il faut tenir compte d'une résistance de l'air supplémentaire et il convient de raccourcir la longueur de la gaine d'air en fonction. Un coude de 90° signifie donc une gaine raccourcie de 0,5 m. De la même manière, il faut également tenir compte de tous les éléments d'arrêt (clapets, filtres, valves de ventilation) dans le système de gaines. Une trop forte chute de pression dans la gaine empêche l'air de passer. Une température de l'air inférieure à +10 °C peut entraîner un givrage progressif et détériorer la ventilation. Ceci se remarque difficilement, mais la pompe à chaleur ne réussira plus à chauffer l'eau complètement.

Les tuyaux conducteurs d'eau peuvent se raccorder à l'embout sur le couvercle de la pompe à chaleur (Ø160). Avant de monter les tuyaux conducteurs d'air, il faut enlever la grille de protection de l'ouverture de soufflage.

ARRIVÉE D'EAU

La pompe à chaleur est destinée à servir de ballon sous pression pour plusieurs points de prélèvement d'eau chaude.

L'arrivée d'eau froide est à munir, conformément à la réglementation en vigueur pour tous les réservoirs sous pression, d'un robinet de purge, d'une soupape de sécurité et d'une vanne d'arrêt réglable. Ces composants (vannes, etc.) ne sont pas fournis avec la pompe à chaleur. La surpression de travail pour le ballon ne doit pas dépasser 10 bars max. Une pression plus élevée risque d'endommager autant le système de refroidissement que le ballon.

Pour éviter des bruits dans la tuyauterie, il est recommandé d'utiliser exclusivement des raccords homologués pour raccorder la pompe à chaleur au système de tuyauterie. Plusieurs possibilités s'offrent pour l'arrivée d'eau chaude, étant donné que la pompe à chaleur peut soit s'installer dans des installations neuves, soit en association avec des installations existantes, soit en désactivant l'ancienne source de chaleur ou par l'activation ou la désactivation de vannes d'arrêt. Si la pompe à chaleur est remplie d'eau, il faut purger le ballon en ouvrant le robinet d'eau chaude. Il faut impérativement s'assurer que le ballon est rempli d'eau (l'eau sort sans faire de bulles du robinet d'eau chaude) avant de mettre la pompe à chaleur en service. Afin d'obtenir lors de la première mise en service ou après une vidange du ballon une température d'eau d'environ 45 à 55 °C, il faut prévoir une durée de fonctionnement de 8 à 10 heures (à une température ambiante de 15 °C).

Après l'installation et le raccordement de la pompe à chaleur à l'arrivée d'eau, vous devez commencer par remplir le ballon d'eau chaude avec de l'eau. Ouvrez simultanément la vanne d'eau froide sur le chauffe-eau et le robinet d'eau chaude sur un point de prélèvement. Lorsque l'eau sort du robinet sans faire de bulles, le système est rempli et purgé.

Il est absolument proscrit de mettre la pompe à chaleur en service sans qu'il y ait de l'eau dans le chauffe-eau. Il y a un risque de détruire le compresseur.

Il faut également noter que l'humidité de l'air à l'intérieur de la pompe à chaleur entraîne la formation d'eau de condensation. En fonction de la saison et des besoins en eau chaude, il faut prévoir un à cinq litres par jour. Cette eau de condensation peut se récupérer par ex. pour un fer à repasser à vapeur ou pour l'arrosage.

Une ouverture d'écoulement se trouve à l'arrière de l'appareil pour permettre l'évacuation de l'eau de condensation. Lorsque le local d'installation ne permet pas l'écoulement libre de l'eau de condensation, il faut prévoir à cet effet un réservoir collecteur (capacité min. 10 litres) qui sera ensuite à vider régulièrement en fonction de la quantité d'eau de condensation produite.

ANODE

Le ballon d'eau chaude est émaillé à l'intérieur pour résister à la corrosion. Or, le revêtement par émail comporte de petits pores individuels qui ne sont pas recouverts d'émail. Pour éviter complètement toute corrosion, une anode de magnésium est installée au milieu du ballon pour assurer la protection de ces endroits sensibles. Il faut donc veiller systématiquement au parfait état de l'anode. On s'en assure en contrôlant l'anode *tous les ans* et en la remplaçant si nécessaire.

INSTALLATION ELECTRIQUE

Une fois la pompe à chaleur raccordée à l'arrivée d'eau, correctement remplie d'eau et purgée, il ne reste plus qu'à la brancher au secteur électrique.

A cet effet, la pompe à chaleur est munie d'un câble 3 x 1,5 mm² de 2 mètres de long avec fiche mâle (SK1), qui passe à travers un raccord à vis à l'arrière de la pompe à chaleur. Il convient de brancher la pompe à chaleur à une prise électrique avec un disjoncteur de protection approprié.

Valeurs de connexion : voir Caractéristiques techniques

Diagramme clé et schéma électrique joints. Le conducteur de phase est en « marron », de neutre « bleu » et de terre « jaune/vert ».

CHAUFFAGE D'APPOINT

Lorsque le rendement de la pompe à chaleur s'avère insuffisant (par ex. en cas d'un grand besoin d'eau chaude pendant une durée prolongée ou en cas de chauffage après la mise à l'arrêt de la pompe à chaleur), il est possible de chauffer rapidement la partie supérieure du ballon par le biais d'un thermoplongeur électrique. Un thermostat à réglage fixe installé dans le thermoplongeur assure le contrôle de ce dernier.

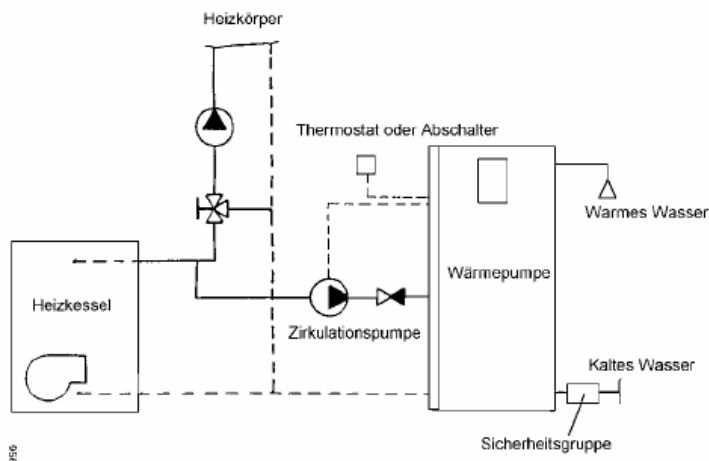
L'activation du thermoplongeur se fait en sélectionnant seulement « **CE** » dans le menu « **Pompe** » ou en combinaison avec la pompe à chaleur « **PC+CE** ». Le thermoplongeur est seulement activé lorsque la température de l'eau est tombée en dessous de **T-Min**. Il est muni d'un thermostat de sécurité et d'un thermostat de fonctionnement. Le thermostat de sécurité arrête le thermoplongeur à 98 °C.

Lorsque la fonction de sécurité a déclenchée, il faut la réinitialiser manuellement. Pour ce faire, il faut démonter le panneau avant de la pompe à chaleur. Le thermoplongeur avec le thermostat intégré se trouve derrière ce panneau. Le bouton de réinitialisation se trouve sur ce thermostat (son actionnement est strictement réservé à un professionnel agréé). Quant à l'emplacement du thermoplongeur, veuillez consulter le chapitre « Construction de la pompe à chaleur » illustré par un dessin.

EXEMPLE DE RACCORDEMENT POUR LA CHAUDIERE :

Etat : PC + chaudière

Lorsque la température descend en dessous de T-Min -1 °C, le chauffage d'appoint démarre. Arrêter le chauffage d'appoint via T-min +1 °C. Avec un réglage de T-min à 35 °C, la température d'eau sera toujours à 35 °C, bien que la pompe à chaleur ne soit pas en mesure de fournir la température suffisante. Branchement à la sortie relais : CN2-5 et CN2-6 chauffage d'appoint chaudière (230 V AC).



DEUTSCH	FRANCAIS
Heizkörper	Radiateur
Thermostat oder Abschalter	Thermostat ou coupe-circuit
Warmes Wasser	Eau chaude
Kaltes Wasser	Eau froide
Sicherheitsgruppe	Groupe de sécurité
Heizkessel	Chaudière
Zirkulationspumpe	Pompe de circulation
Wärmepumpe	Pompe à chaleur

ISOLATION DES RACCORDEMENTS

Tous les tuyaux de raccordement doivent être isolés pour éviter d'importantes déperditions de chaleur. Lorsque les raccordements de circulation et d'échangeur de chaleur ne doivent pas servir, il convient de les obturer et de les isoler également afin de minimiser les pertes de dissipation autant que possible et de protéger le registre de gaine inutilisé contre la corrosion.

MAINTENANCE - EVAPORATEUR - Réservée à l'installateur

Important : Mise hors tension sur tous les pôles et de tous les côtés (prescriptions de sécurité ÖVE) avant toute intervention dans l'appareil.

L'évaporateur doit être contrôlé une ou deux fois par an et débarrassé des poussières et saletés le cas échéant. Il faut enlever le couvercle avant de pouvoir examiner l'évaporateur. Tout encrassement de l'évaporateur freinerait le flux d'air, ce qui réduirait considérablement le rendement de la pompe à chaleur. Si la pompe à chaleur aspire l'air d'une hotte, il faut veiller à ce que la graisse et l'huile contenues dans cet air ne puissent pas se déposer sur l'évaporateur, car ceci entraînerait un risque accru de son encrassement. Dans un tel cas, il faut installer un filtre.

SERVICE APRES-VENTE

Avant d'appeler le S.A.V., il convient d'effectuer les contrôles ci-après :

Si la température d'eau est trop basse, veuillez vérifier

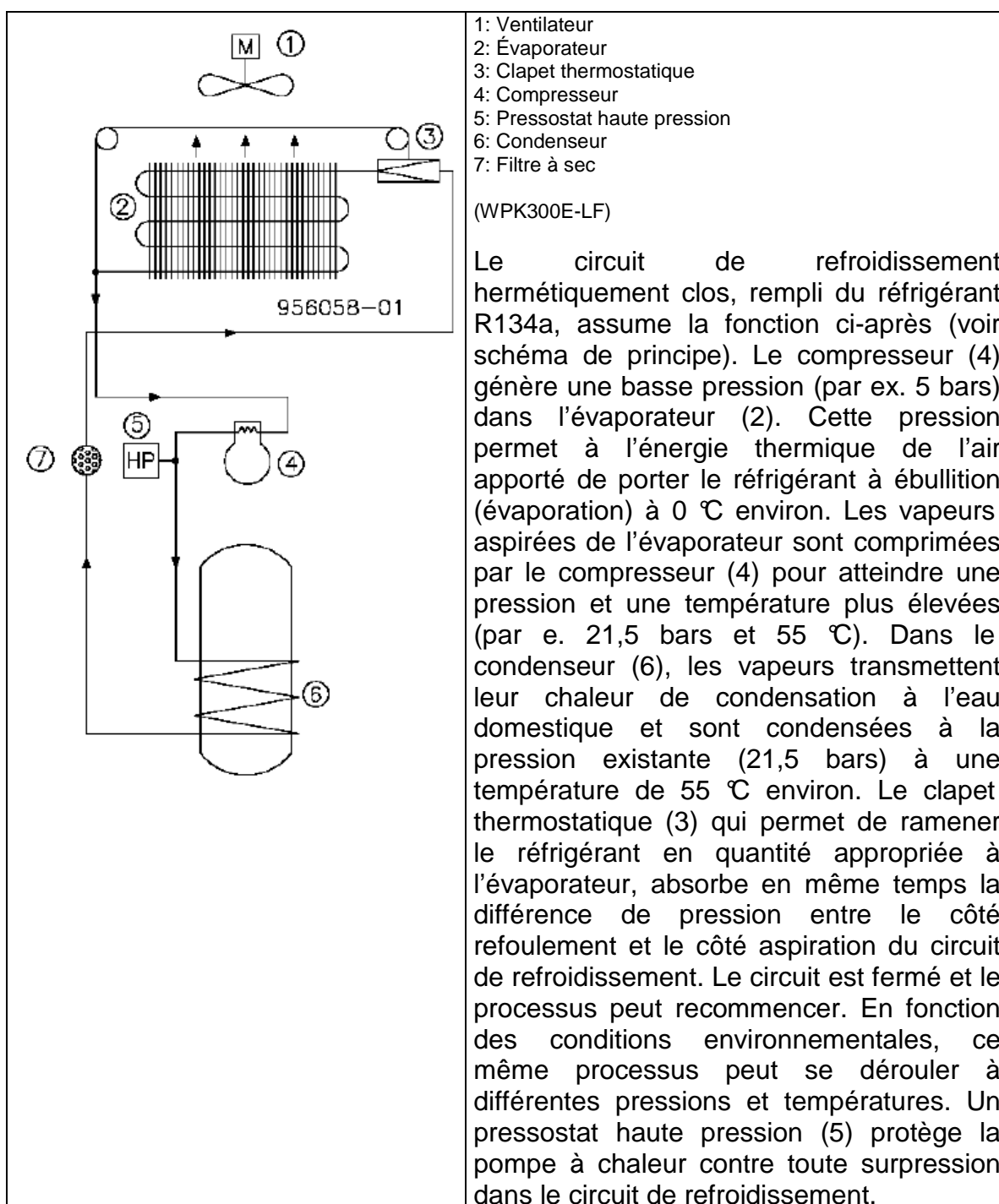
- le réglage correct du thermostat
- le bon état des fusibles
- la présence de l'alimentation en tension (courant) sur l'installation.

Si les points ci-dessus ne présentent aucune anomalie, veuillez essayer, avant d'appeler le S.A.V., de mieux déterminer les anomalies constatées, par ex. si

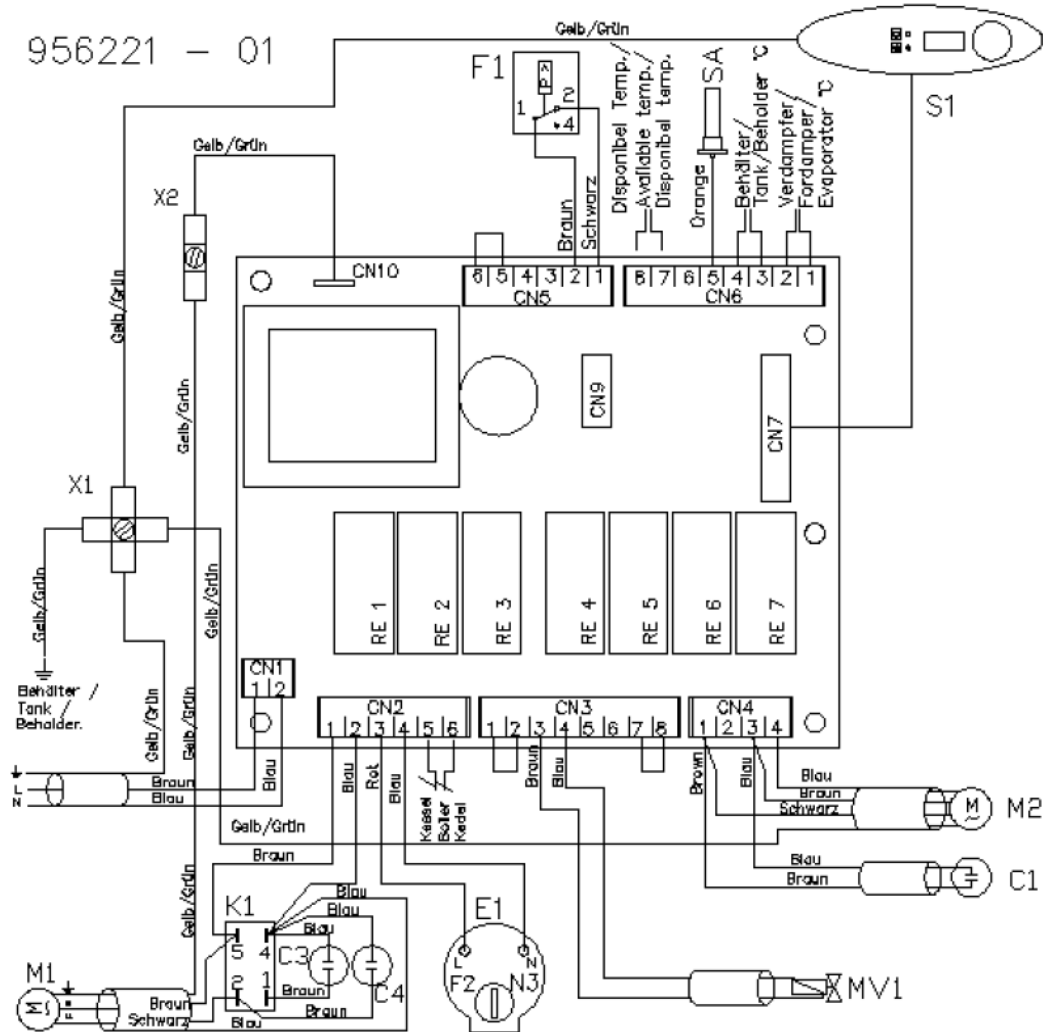
- l'installation tourne en permanence
- le ventilateur sur l'évaporateur tourne ou non
- l'évaporateur est givré
- Vous devrez communiquer toutes les données, la température et les réglages affichés au monteur du S.A.V.

Ces renseignements sont en effet très importants pour le service après-vente car ils lui permettent d'en déduire les meilleures mesures visant à remédier rapidement au problème.

DESCRIPTION DU FONCTIONNEMENT :



SCHEMA ELECTRIQUE 956221 WPK300E- LF



- S1 : Panneau de commande
- N3 : Thermostat chauffage électrique
- C1 : Condensateur de service ventilateur (1,5 µf)
- C3 : Condensateur de démarrage compresseur
- C4 : Condensateur de service compresseur
- E1 : Chauffage électrique
- F1 : Pressostat haute tension
- F2 : Thermostat de surchauffe
- M1 : Compresseur
- M2 : Ventilateur
- MV1 (VT 157E) : Electrovanne
- K1 : Relais de démarrage compresseur
- X : X1 / X2 = Barrette à bornes
- SA : Anode signal

Le pont entre les bornes 5 et 6 de la barrette à bornes « CN 5 » sert pour une anode standard.
Pas de pont s'il s'agit d'une anode signal.

- 1: blanc
- 2: rouge
- 3: jaune/vert
- 4: bleu
- 5: marron
- 6: noir
- 7: gris

Garantie et responsabilité produit

La garantie (2 ans) est accordée conformément aux dispositions légales en vigueur en Autriche et dans l'Union européenne.

Pour que les prestations de garantie soient fournies par ALLIANTZ FRANCE , il faut que la facture payée à l'achat de l'appareil faisant l'objet d'une demande de garantie soit présentée, l'identité de l'appareil devant y être indiquée clairement avec la désignation du type d'appareil et du numéro de fabrication et devant être prouvée par le demandeur.

- 1) Le montage, l'installation, le raccordement et la mise en service de l'appareil faisant l'objet de la réclamation doivent avoir été réalisés par un électricien et un installateur agréés dans le respect de toutes les consignes concernées, tels qu'ils sont prévus par la loi et décrits dans les instructions de montage et d'utilisation. Le chauffe-eau (sans jaquette ni jaquette synthétique) doit être protégé des rayons du soleil pour éviter que la mousse PU ne change de couleur et pour empêcher toute déformation éventuelle des pièces en plastique.
- 2) Le local dans lequel l'appareil doit fonctionner ne doit pas être exposé au gel. L'emplacement où sera monté l'appareil doit être choisi de manière à ce que les coûts d'intervention restent le plus bas possible, c'est-à-dire qu'il faut pouvoir accéder facilement à l'appareil pour réaliser la maintenance nécessaire et les réparations et pour changer éventuellement certaines pièces. Si le chauffe-eau doit être posé, monté et utilisé dans un endroit inhabituel (par exemple : greniers, pièces de vie au sol non résistant à l'eau, débarras, etc.), pensez aux éventuelles sorties d'eau et prévoyez un dispositif avec écoulement pour collecter l'eau susceptible de couler et éviter tout dommage indirect.
- 3) Aucune garantie ne sera accordée dans les cas suivants : Transport non conforme, usure normale, endommagement intentionnel ou dû à une négligence, emploi de la force sous quelque forme que ce soit, endommagements mécaniques ou dommages provoqués par le gel ou provoqués en dépassant, ne serait-ce qu'une fois, la pression de service indiquée sur la plaque signalétique, utilisation d'éléments de raccordement non conformes à la norme ou, sur le chauffe-eau, d'éléments de raccordement qui ne fonctionnent pas ou également de robinets de puisage non appropriés ou ne fonctionnant pas. Casse de pièces en verre ou en plastique, éventuelles différences de couleur, dommages dus à une utilisation non conforme, en particulier dus au non-respect des instructions de montage et de service (instructions de service et d'installation), dommages provoqués par une influence extérieure, raccordement à la mauvaise tension, dommages provoqués par la corrosion et dus à l'utilisation d'une eau agressive – eau non potable – conformément aux réglementations nationales (p. ex. l'ordonnance autrichienne sur l'eau potable TWV – journal officiel autrichien II n° 30 4/2001), formation naturelle de tartre, manque d'eau, incendie, inondation, foudre, surtension,

panne de courant ou tout autre cas de force majeure. Pénétration de corps étrangers dans l'eau ou réactions électrochimiques (par exemple : installations combinées), non-respect des documents de planification, non-respect des délais pour le renouvellement de l'anode de protection ou renouvellement non documenté, nettoyage ou manipulations non réalisés ou mal faits et tout non-respect de la norme provoquant une perte de valeur de l'appareil ou en limitant le bon fonctionnement, ne serait-ce que légèrement. Il est également impératif de respecter toutes les consignes correspondant aux normes ÖNORM B 2531 ou DIN 1988 (EN 806) ou les prescriptions et lois nationales correspondantes.

- 5) Si la réclamation est justifiée, vous devez la signaler au service après-vente le plus proche d'ALLIANTZ. La société se réserve le droit de choisir entre remplacer la pièce défectueuse, la faire réparer ou encore échanger l'appareil défectueux contre un appareil en bon état de même valeur. Par ailleurs, ALLIANTZ se réserve expressément le droit d'exiger de l'acheteur qu'il lui envoie l'appareil faisant l'objet de la réclamation.
- 6) Seules les personnes qui y auront été autorisées par ALLIANTZ ont le droit de faire des réparations dans le cadre de la garantie. Les pièces changées redeviennent la propriété d'ALLIANTZ. S'il s'avère nécessaire de faire des réparations sur le chauffe-eau dans le cadre de la révision de l'appareil, celles-ci vous seront facturées sous forme de coûts de réparation et de coûts de matériel correspondants.
- 7) En cas d'interventions externes que nous n'aurons pas demandées expressément, même si ces dernières sont réalisées par un installateur agréé, vous perdrez tout droit à la garantie. Nous ne prendrons en charge les coûts engendrés par des réparations réalisées par de tierces personnes que si ALLIANTZ a reçu une demande de réparation pour défauts et que la société n'a pas rempli ses obligations de changer ou réparer l'appareil ou qu'elle ne l'a pas fait dans un délai convenable.
- 8) Le délai de garantie n'est ni renouvelé ni prolongé lorsqu'une intervention est effectuée sous garantie, que des prestations de garantie sont fournies et que des travaux de révision et de maintenance sont réalisés.
- 9) Les dommages provoqués par le transport ne seront vérifiés et éventuellement reconnus que s'ils sont communiqués à ALLIANTZ par écrit au plus tard un jour ouvrable après livraison.
- 10) Toutes les demandes allant au-delà des prestations de garantie, telles que les demandes de dommages-intérêts ou d'indemnisation pour dommages indirects, sont exclues, en cas de recevabilité juridique. Les heures de travail proportionnelles correspondant aux réparations et les coûts engendrés par la remise de l'installation dans son état d'origine sont entièrement à la charge de l'acheteur. La garantie promise ne s'étend qu'aux réparations et au remplacement de l'appareil conformément à cette déclaration de garantie. Les clauses des conditions de vente et de livraison de la société ALLIANTZ restent valables dans leur totalité dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par les présentes conditions de garantie.

- 11) Les prestations qui sont fournies en dehors du cadre de ces conditions de garantie seront facturées.
- 12) Pour que les prestations de garantie soient fournies par ALLIANTZ, il faut d'une part que l'appareil ait été payé dans son intégralité à ALLIANTZ et d'autre part que le demandeur ait rempli la totalité de ses obligations vis-à-vis du vendeur.
- 13) Une garantie complémentaire est accordée pour les cuves émaillées des chauffe-eau pour un délai de 2 ans à compter de la date de livraison, les conditions de garantie énumérées aux articles 1 à 11 gardant leur entière validité. Si les conditions de garantie ne sont pas remplies, les conditions de garantie applicables sont les conditions légales du pays fournisseur.
- 14) Pour faire valoir ses droits conformément à la loi autrichienne sur la responsabilité produit en vigueur, il faut tenir compte des points suivants : Les demandes éventuelles déposées au titre de la responsabilité produit pour régler les dommages dus au vice d'un produit ne sont justifiées que si toutes les mesures et tous les impératifs prescrits nécessaires au parfait fonctionnement de l'appareil en conformité avec les normes ont été respectés. Ceci implique par exemple qu'il faut changer l'anode comme prescrit et le documenter, raccorder l'appareil à la bonne tension de service, éviter tout dommage pouvant être causé par une utilisation non conforme de l'appareil, etc. On peut donc conclure de ces conditions que, si toutes les consignes (normes, instructions de montage et de service, directives générales, etc.) ont été respectées, le défaut constaté sur l'appareil ou le produit et à l'origine du dommage indirect causé n'aurait pas dû se présenter. Il est par ailleurs impératif que tous les documents nécessaires au règlement du problème soient mis à notre disposition, par exemple la dénomination et le numéro de fabrication du chauffe-eau, la facture du revendeur et du concessionnaire, ainsi qu'une description du dysfonctionnement pour l'analyse technique en laboratoire du chauffe-eau faisant l'objet de la réclamation (indispensable, car le chauffe-eau est analysé par un expert qui se charge d'identifier la cause du défaut). Pour que le chauffe-eau ne puisse être confondu avec un autre appareil au cours du transport, il faut qu'il porte une fiche de signalisation parfaitement lisible (avec si possible l'adresse et la signature du client final). Il est nécessaire de réaliser des photos montrant l'étendue du dommage, l'installation (conduite d'alimentation en eau froide, sortie de l'eau chaude, conduites aller et retour du chauffage, robinets et soupapes de sécurité, vase d'expansion le cas échéant) et l'emplacement du défaut constaté sur le chauffe-eau. Par ailleurs, ALLIANTZ se réserve expressément le droit d'exiger de l'acheteur qu'il apporte les documents et appareils ou pièces nécessaires au traitement de la demande. Pour que les prestations exigées au titre de la responsabilité produit soient fournies, il revient entièrement à la personne ayant subi le dommage de prouver que ce dommage a été causé par le produit de la société ALLIANTZ. Les demandes de dommages-intérêts ne sont acceptées conformément à la loi autrichienne sur la responsabilité produit que pour la part de la valeur dépassant 500 euros (franchise). Tant que les faits et les circonstances

n'auront pas été clarifiés dans leur totalité et que l'origine du défaut n'aura pas été déterminée, toute éventuelle faute d'ALLIANTZ FRANCE sera absolument exclue. Le non-respect des instructions de service et de montage et des normes applicables doit être considéré comme une négligence et entraîne l'extinction de toute responsabilité dans le cadre des demandes de dommages-intérêts.

Les illustrations et caractéristiques ne nous engagent pas et peuvent être modifiées dans le cadre d'améliorations techniques sans que nous soyons obligés de le signaler.

Sous réserve de d'erreurs d'impression et de modifications techniques.
